

PROGRAMME DE LA FORMATION

« Radioprotection des patients »

DURÉE

7h de formation.

LES SAVOIRS TRANSMIS

- Reconnaître les composants des risques inhérents aux rayonnements ionisants dans le domaine médical (objectif n°1)
- Appliquer la réglementation (objectif n°2)
- Mettre en œuvre de façon opérationnelle le principe de justification des expositions (objectif n°3)
- Mettre en œuvre de façon opérationnelle le principe d'optimisation des doses reçues par les personnes exposées (objectif n° 4)
- Analyser leur pratique professionnelle sous l'angle de la gestion des risques inhérents aux rayonnements ionisants, de la justification des expositions et de l'optimisation des doses à délivrer pour améliorer la radioprotection des personnes exposées (objectif n°5)
- Informer la personne exposée afin qu'elle puisse devenir actrice de sa radioprotection (objectif n°6)

LE PROGRAMME

- Identifier les risques associés aux rayonnements ionisants :
- Identifier l'origine de la réglementation Radioprotection
- Savoir justifier la réalisation d'un acte
- Savoir optimiser la réalisation d'un acte :
- Savoir analyser sa pratique professionnelle :
- Savoir informer et impliquer le patient :

PUBLIC CIBLE

Médecins spécialistes autres que les spécialistes en médecine générale

- Stomatologie

Chirurgiens-dentistes

- Chirurgie dentaire



- Chirurgie dentaire (spécialiste Orthopédie Dento-Faciale)
- Chirurgie dentiste spécialisé en chirurgie orale
- Chirurgie dentiste spécialisé en médecine bucco-dentaire